

**Séance du 19 avril 2010 à 19 heures 30**

**SEANCE ORDINAIRE**

**Présidence :** Madame Guillemette DE RAEMY

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mars 2010.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Présentation des comptes 2009.
4. Rapport des commissions.
5. Communications de l'Exécutif.
6. Propositions individuelles et questions.
7. Naturalisation (huis clos).

**Présents :** Mmes Yolande DARD, Guillemette DE RAEMY, Patricia GAILLARD, Jacqueline HEGG, Delphine KRÄHENBÜHL, Ariane SCHELLER et Judith SEYDOUX.

MM. Pascal JOUSSON, Olivier NAHUM, Christophe SENGLLET et René WEIDELI.

**Exécutif :** Mme Christianne JOUSSON, maire  
M. Patrik RECHSTEINER, adjoint  
M. Jean-Luc JAQUET, adjoint

**Excusées :** Mme Christine LOMBARD et M. Jean-Marc EPINEY

**Invité :** M. Rinaldo AMACKER

**Procès-verbal :** Mme Katarina CHEVRON

\*\*\*\*\*

**Mme G. De Raemy** ouvre la séance du Conseil municipal à 19h30.

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mars 2010**

Page 1195, point 9 : **Mme D. Krähenbühl** précise que les trous se sont formés devant l'église et à la sortie du village, direction Vandoeuvres.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur.

### **2. Communications du bureau du Conseil municipal**

Le bureau du Conseil n'a rien à signaler.

### **3. Présentation des comptes 2009**

**MM. P. Rechsteiner** et **R. Amacker** présentent et commentent les comptes en détail. Il est précisé que la commission des finances va se réunir au mois de mai, d'ici le prochain conseil, et il est demandé aux conseillers de poser leurs éventuelles questions avant cette échéance.

Les 29 et 30 avril 2010, les contrôleurs aux comptes viendront faire l'audit.

### **4. Rapport des commissions**

#### Scolaire

**Mme Y. Dard** informe que la commission se réunira le 20 avril à 18 heures afin de préparer les promotions.

#### Routes et canalisations

Le 23 mars dernier, les habitants du hameau des « Verpillères » ont écrit un courrier demandant l'abaissement de la limitation de la vitesse sur le chemin des Princes de 80 km/h à 50 km/h. Il est prévu que **M. J.-L. Jaquet** rencontre **M. Daniel Devaud** de la Direction générale de la mobilité lundi 26 avril prochain et il en profitera pour lui parler de ce problème, ainsi que de la possibilité de mettre un panneau « Hameau des Verpillères ».

Suite à l'accident qui s'est produit à la Croix de Choulex impliquant un enfant et une automobiliste, il faudrait envisager un passage piétons entre les propriétés Droz et Lacour.

Cette éventualité va aussi être soumise à **M. D. Devaud**, ainsi que l'aménagement piétonnier devant le nouvel immeuble.

Au chemin des Ecoliers, le nécessaire doit être fait afin de reboucher les grands trous qui s'y sont formés.

Au chemin des Princes, les coussins berlinois sont toujours en attente et les trous doivent aussi être comblés.

Au Pont de la Motte, les bouteroues devraient être coupées afin de faciliter le passage des machines agricoles.

Le chemin des Montagnys, quant à lui, devrait être refait. Trois devis assez différents ont été reçus. Il va falloir en redemander avec plus de précisions.

Le feu vert de l'Etat est toujours attendu concernant les giratoires.

La signalisation a été posée à Bonvard et au chemin du Chambet.

Une demande de dénomination de cours d'eau, le long du domaine de Miolan, près de l'ancienne fontaine dite des « Joncs » a été formulée. La commission propose de le nommer « Le Nant des Joncs » et tout le monde y adhère. La proposition sera transmise à la commission de la nomenclature qui donnera sa décision définitive.

### Bâtiments

**Mme D. Krähenbühl** informe que la commission ne s'est pas réunie mais que la construction du nouvel immeuble se poursuit normalement.

### Environnement et agricole

**M. R. Weideli** informe que la commission ne s'est pas réunie.

La journée des déchets a eu lieu le week-end dernier et a rencontré un vif succès. **M. O. Nahum** prend la parole, **M. R. Weideli** ayant été absent durant cette journée. L'association Libellules a effectué une visite commentée de la forêt et de la renaturation aux 60 personnes de tous âges qui avaient répondu présentes.

### Finances

**M. C. Senglet** informe que la commission ne s'est pas réunie.

### Sociale

**Mme A. Scheller** informe que la commission ne s'est pas réunie mais que **Mme le Maire** a rendu visite à **Mme Bovet** pour ses 90 ans.

### Sports

**Mme P. Gaillard** informe qu'une assemblée générale du tennis club le Griffon a été reconvoquée. Le mandat des deux démissionnaires a été reconduit pour une année, aucun remplaçant n'ayant pu être trouvé. Le comité va tourner à quatre personnes.

Le 24 avril prochain se tiendra à Choulex un concours de pétanque. Elle informe que le repas de midi est ouvert à tout le monde.

Les vétérans du FC Choulex ont gagné la demi-finale de la coupe suisse à Zurich. Ils se retrouvent en finale le 22 mai prochain contre Schaffhouse. Elle précise aussi qu'ils sont en demi-finale de la coupe genevoise.

### Aménagement

**M. P. Jousson** informe que la commission va se réunir le lundi 26 avril prochain à 18 heures.

### Naturalisations

En l'absence de **Mme C. Lombard**, **Mme le Maire** informe qu'un dossier de naturalisation doit être examiné après la séance du conseil municipal, à huis clos.

### Art et Culture

**Mme J. Hegg** informe que la commission ne s'est pas réunie.

### Jeunesse

La commission se réunira le 26 avril prochain à 19 heures.

### Information

**M. O. Nahum** informe que la commission ne s'est pas réunie.

Les Echos de la Mairie sont parus et vont être distribués dans la semaine. **Mme le Maire** demande que la qualité des photos fournies soit meilleure.

**M. O. Nahum** précise encore que le 7 mai prochain, l'association « Communes-école » fêtera son 20<sup>ème</sup> anniversaire, que le passeport-vacances sera distribué à la mairie le 21 avril prochain et les Echos de la Mairie ont été publiés sur le site internet de la commune.

### PC et feu

Il n'y a rien de spécial à signaler.

### Préavis

**Mme J. Seydoux** informe que deux demandes de parking ont été préavisées favorablement.

### Réclamations

Néant.

## **5. Communications de l'Exécutif**

**Mme le Maire** informe que :

- Le 24 mars dernier s'est tenue une réunion de l'ACG concernant le contrat-cadre pour les mamans de jour. Il en a été à nouveau question lors de la séance d'Arve-Lac dont les communes sont contre, le trouvant trop flou et mal fait, sauf Meinier.
- Concernant la mobilité dans la région, un courrier de **Mme Michèle Künzler** a été adressé à la commune, demandant des commentaires. Une étude a été élaborée par Arve-Lac et **Mme le Maire** lui a suggéré de revoir cette étude qui avait été très bien faite. Elle précise aussi que les travaux pour la traversée de Vézenaz commenceront dès la fin mai, pour une durée de 3 ans. La circulation sera bidirectionnelle sur la route de Thonon. Par ailleurs, des travaux importants sont prévus partout à Vézenaz.
- Elle s'est rendue avec **M. J.-L. Jaquet** à la soirée « Echo des Champs » à Jussy.
- Elle informe que tous les exécutifs du canton se rendront à Bordeaux le week-end prochain pour leur voyage annuel.

**M. P. Rechsteiner** informe que :

- Concernant les bâtiments toutes les portes du stade ont été remplacées et l'ensemble a été mis en passe. Quant au chantier du nouvel immeuble, il avance bien et est très propre. Durant la semaine du 26 avril, la dalle sur sous-sol devrait être coulée. 65% des travaux ont été adjugés et les finances se portent bien.
- Il s'est rendu à une demi-journée d'information donnée par la Cours des comptes concernant l'évaluation des risques sur le système de fonctionnement (informatique, personnel,...). C'était très intéressant et chacun doit prendre ces informations à son échelle.
- **M. Antonio Borges**, nouvel entraîneur de football des Junior A, aimerait organiser des séances avec la commune afin de mettre en place plusieurs activités, comme par exemple un camp d'été.

**M. J.-L. Jaquet** informe que :

- Le 27 mars dernier, un incendie a eu lieu chez **M. Antonini**. **Mme le Maire** et lui-même se sont rendus sur place. Malgré le manque d'effectif, l'inspectorat du feu s'est vu satisfait des performances des pompiers choulésiens.
- Les agriculteurs ont été reçus mardi pour le renouvellement des baux communaux. Ils ont voté le status quo à l'unanimité.
- Des flyers sont été posés dans le village en vue de la création d'une association pour la mise en place d'un local pour les jeunes. Les choses bougent.
- Le 17 mai prochain, les signataires de la pétition contre la pose de goulottes en face du Café des Amis seront convoqués afin que **M. Pernet** du bureau Henchoz puisse leur présenter le projet d'éco-point.
- Le 1<sup>er</sup> mai prochain se tiendra le championnat genevois de pétanque.

## 6. Propositions individuelles et questions

**Mme D. Krähenbühl** aborde deux points :

1. suite à l'accident survenu dans le village, beaucoup d'habitants se préoccupent de la circulation dans le village. Elle demande s'il serait possible de mettre au budget des propositions d'amélioration de la sécurité. **Mme A. Scheller** précise que la commission de l'aménagement prévoit une information à la population dès que des décisions seront prises. **M. P. Rechsteiner** pense qu'il faudrait d'abord laisser le plan directeur aboutir avant de régler les problèmes particuliers..
2. Concernant l'Eco-point en face du Café des Amis et après avoir discuté avec plusieurs habitants, elle a le sentiment que ceux-ci ne sont pas au courant du projet global d'enlever à long terme les levées porte-à-porte et qu'ils ont peur des nuisances. Elle pense qu'ils devraient en être informés. **Mme le Maire** explique que l'Exécutif s'est rendu à Cartigny où le même projet est déjà en place et où tout se passe extrêmement bien, la commune faisant même des économies. Concernant les éventuelles nuisances, **Mme le Maire** souligne que Choulex est une commune privilégiée, sans aucune nuisance d'aucune sorte et tout sera fait pour garder cette qualité de vie. **M. P. Rechsteiner** intervient, expliquant qu'à Chevrier, en-face de la propriété Bertolini se trouve maintenant un éco-point qui évite l'alignement des containers et divers sacs poubelle (régulièrement éventrés), ainsi que les odeurs et le bruit des camions.

**Mme G. De Raemy** demande ce qui l'en est du projet « Coup de pouce ». Il faudrait d'abord faire le point afin de savoir s'il est vraiment utile de continuer l'opération et le cas échéant, réparer le panneau.

## 7. Naturalisation (huis clos)

**Mme G. De Raemy** remercie l'assemblée et lève la séance à 21h10.

La parole est ensuite donnée au public.

19.04.2010/kc